



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale
des Territoires

Service aménagement
durable, urbanisme, risques
(ADUR)

Pôle prévention des risques
gestion de crise
(PR-GC)

Plan de Prévention des Risques Naturels
Inondations

Commune de Pierre-la-Treiche

Zonage PPRI

Septembre 2019

Annexe à l'arrêté préfectoral du 13 AOUT 2019

Le préfet
Pour le préfet,
la secrétaire générale
Marie-Blanche BERNARD

Conception : DDT54 / ADUR / PR-GC
Sources : AZI Moselle Sogreah 2006
Fond : IGN©IGN BDParcellaire - 2015
MH - 23/07/2019

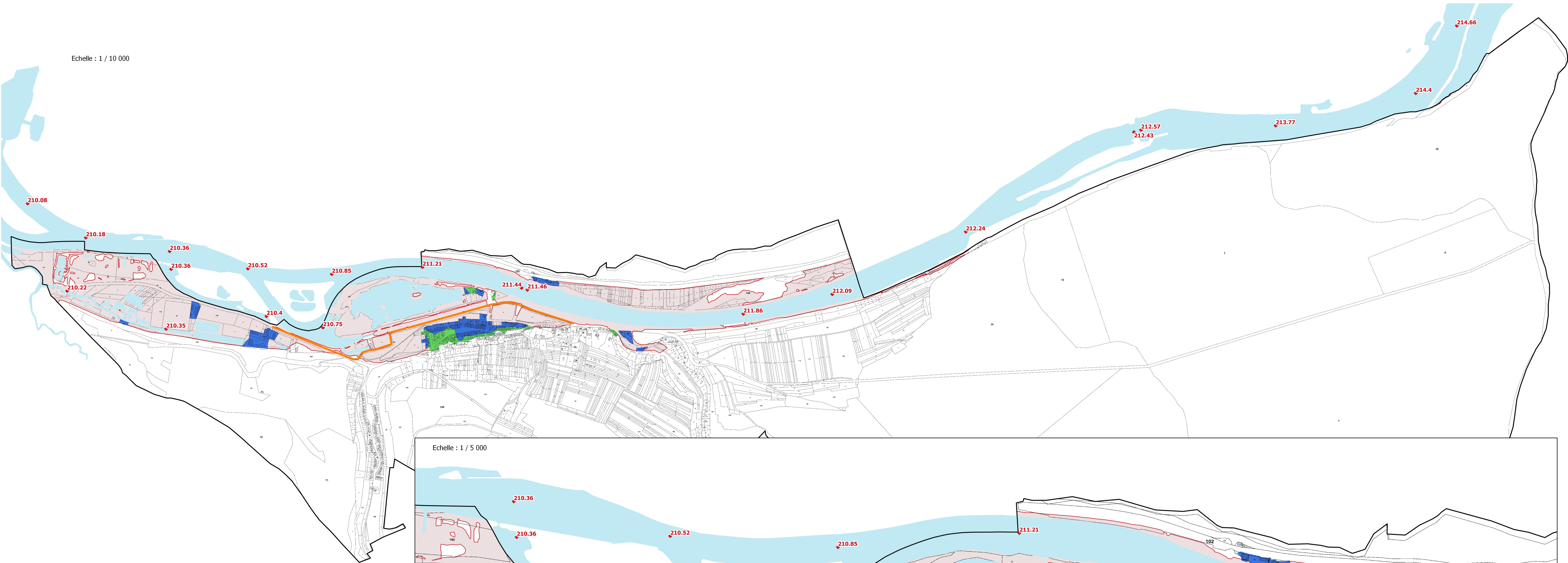
LEGENDE :

- Zone R
- Zone B
- Zone V
- Cote de référence
- Surface en eau
- Représentation de la digue

Conditions d'utilisation :

* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n° 95-101 du 02/02/1995).
* Elle prend en compte les risques connus au 10/01/2019.
* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit
réserve.
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la
responsabilité de l'administration

Echelle : 1 / 10 000



Echelle : 1 / 5 000

